



## **CONVOCATION**

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Billens-Hennens sont convoqués en Assemblée communale le **lundi 6 mai 2024 à 20h00**, à l'abri PC.

### **TRACTANDA**

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 18 décembre 2023  
(ne sera pas lu en assemblée – publié sur le site internet)
2. Comptes 2023
  - 2.1 Présentation des comptes
  - 2.2 Présentation du bilan
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Discussion
  - 2.5 Approbation des comptes de résultats
  - 2.6 Approbation des comptes des investissements
3. Crédit d'investissement pour le remplacement des velux du bâtiment communal au chemin des Pales 3 à Billens
4. Projet Centre du village – Situation
5. Divers.

Les documents soumis à l'Assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet [www.billens-hennens.ch](http://www.billens-hennens.ch) ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal